RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 6382D2D5-A26A-4AAF-8A0C-78887F365B5C

2GLV
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 9 Rue Ausone, 33000 BORDEAUX
915 061 279 RCS BORDEAUX

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1ER JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le premier janvier, signé électroniquement,

Les associés de la Société 2GLV se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 9 Rue Ausone 33000 BORDEAUX, sur convocation adressée par le Président à chaque associé.

Sont présents :
- **La Société ECCO**, représentée par son Président, Monsieur Yves LE GOFF, titulaire de 800 actions ordinaires en pleine propriété,

- **Monsieur Guillaume LE GOFF**, titulaire de 600 actions ordinaires en pleine propriété,

- **Monsieur Gary VILLAGE**, titulaire de 600 actions ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 2 000 actions sur les 2 000 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Guillaume LE GOFF, en sa qualité de Président de la Société.
Monsieur Yves LE GOFF est désigné comme secrétaire de séance.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :
- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Rémunération du Président,
- Modification de l'article 36 des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président. Puis le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Initial Initial Initial YLG

Docusign Envelope ID: 6382D2D5-A26A-4AAF-8A0C-78887F365B5C

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Guillaume LE GOFF de son mandat de Président à compter de ce jour, **nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :**

La société ECCO
Société par actions simplifiée au capital de 1 249 966 euros
Siège social : 8 Rue des Armuriers 18000 BOURGES
518 913 223 RCS BOURGES

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Monsieur Yves LE GOFF, en sa qualité de Président de la société ECCO, accepte les fonctions de Présidente et déclare, pour lui-même et pour la société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction, susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

[----------]

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de supprimer dans son intégralité l'article 36 des statuts faisant mention de la nomination des premiers Président et Directeur Général de la société, sans qu'il y ait lieu de remplacer cette mention par celle de la nomination du nouveau président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

[----------]

Guillaume LE GOFF
Bon pour démission des fonctions de Président

[redacted]

Gary VILLAGE

[redacted]

Pour la Société ECCO
représentée par Yves LE GOFF
Bon pour acceptation des fonctions de Présidente

Signed by:
Yves Le Goff